



Résultats Baromètre Vélo 2025

Commune de Saint-André-des-Eaux (44117)

Porté par



Soutenu par



Présentation



Le [Baromètre Vélo](#), créé en 2017 par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), est un outil citoyen national pour **évaluer la place du vélo à l'échelle communale**. Cette 4^e édition, qui s'est déroulée du 28 février au 2 juin 2025 livre un message clair : les conditions de circulation à vélo progressent en France, mais de façon inégale et fragile.

Les résultats permettent d'identifier les réussites comme les difficultés, et de **donner aux collectivités des leviers concrets pour agir**. L'édition 2025 a comptabilisé **334 000 réponses** qui ont permis de qualifier **2 640 communes en France** (sur 34 955 communes). **76 contributions** ont été enregistrées dans notre commune.

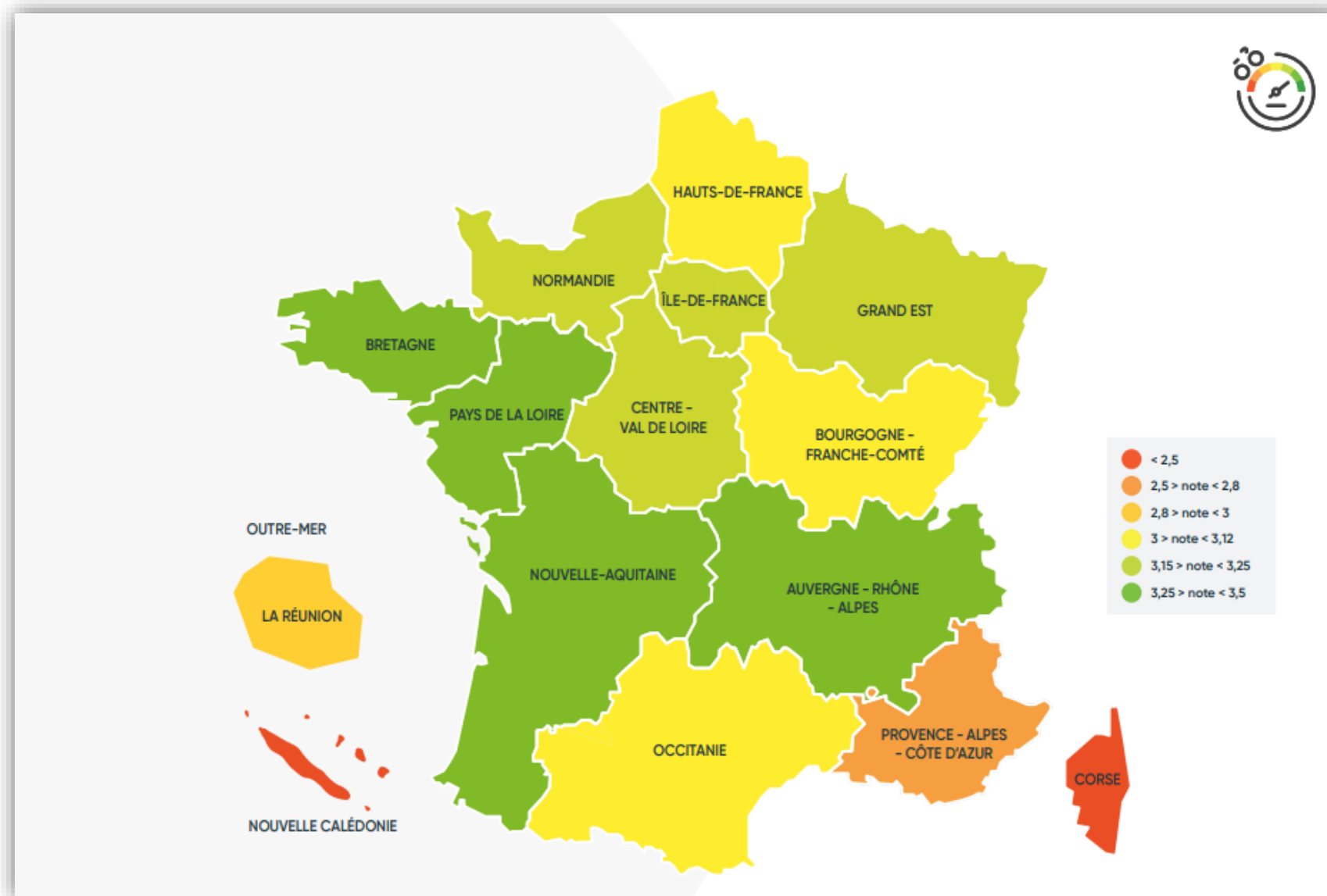
Les communes sont notées par les habitants sur 5 thématiques :

- la sécurité des déplacements à vélo (continuité et qualité des aménagements, etc.)
- le confort des trajets (entretien, signalisation, etc.)
- les efforts de la commune pour améliorer le service
- les équipements en stationnement vélo et services essentiels (réparation, entretien, etc.)
- le ressenti général

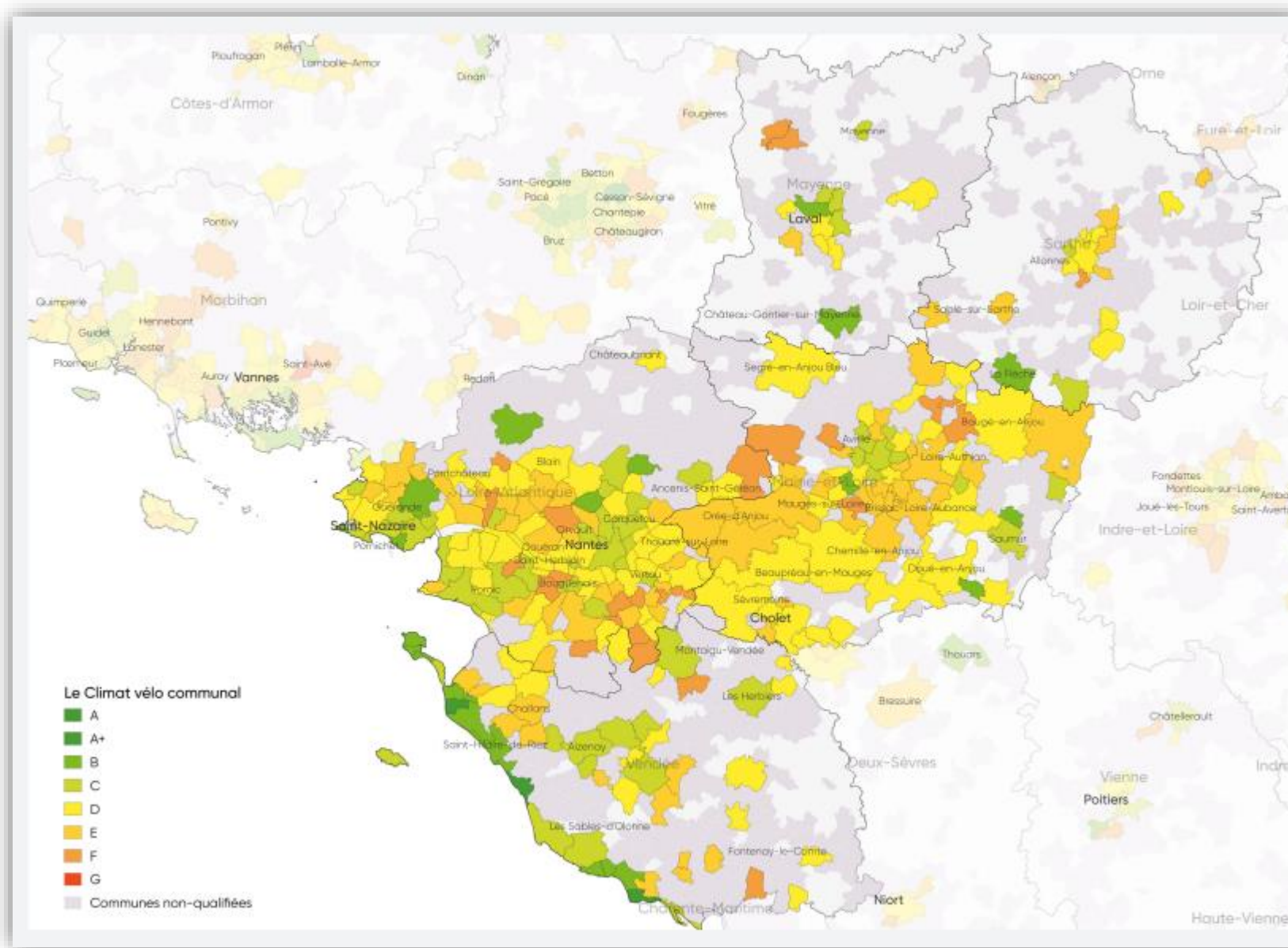
Le Baromètre Vélo permet également de révéler des points géographiques prioritaires grâce à une carte participative. Plus de 1,1 million de points ont été identifiés par les contributeurs durant cette édition.

Résultats interactifs disponibles ici : <https://www.barometre-velo.fr/2025/palmares>

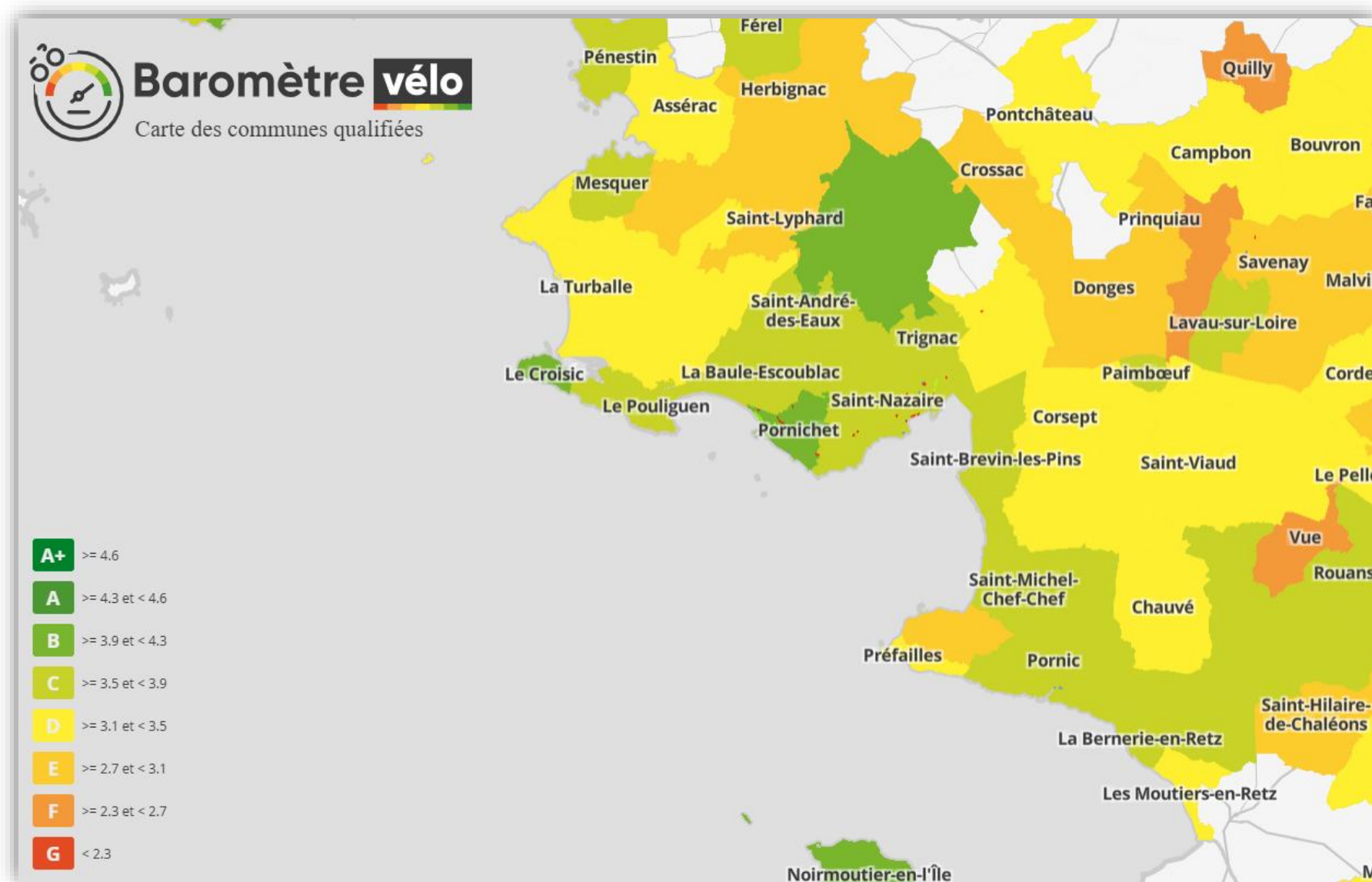
Climat vélo par grandes régions



Carte des communes qualifiées en Pays de la Loire



Carte des communes qualifiées – Ouest Loire-Atlantique



Catégories du classement

Chaque commune qualifiée a été catégorisée sur une échelle de A+ à G allant de « climat vélo excellent » à « climat vélo très défavorable ». Parce que chaque territoire présente des enjeux spécifiques, cinq palmarès ont été établis pour permettre aux communes d'être classées selon leur catégorie : grandes villes, villes moyennes, communes de banlieue, petites villes et bourgs et villages.



Les grandes villes

37 communes
6,1 millions d'habitant-es

La catégorie « Grandes villes » comprend toutes les villes de plus de 100 000 habitant-es que l'INSEE définit comme « ville-centre ».

37 communes qualifiées

L'édition 2025 conserve le même nombre de grandes villes qualifiées que lors de la précédente édition.



Les villes moyennes

268 communes
7,9 millions d'habitant-es

La catégorie des « Villes moyennes » comprend les communes classées par l'INSEE comme étant des ville-centres ou des villes isolées et ayant entre 15 000 et 100 000 habitant-es.

223 communes qualifiées

7 villes moyennes sont nouvellement qualifiées en 2025.



Les communes de banlieue

1 258 communes
19,8 millions d'habitant-es

La catégorie des « Communes de banlieue » comprend les communes de plus de 3 500 habitant-es, comprises dans l'aire d'attraction des villes de plus de 100 000 habitant-es que l'INSEE définit comme étant une commune de « banlieue ».

855 communes qualifiées

En 2025, 160 communes de banlieue sont nouvellement qualifiées.



Les petites villes

918 communes
7,2 millions d'habitant-es

La catégorie des « Petites villes » comprend les communes classées par l'INSEE comme étant des ville-centres ou des villes isolées, et ayant entre 5 000 et 15 000 habitant-es.

464 communes qualifiées

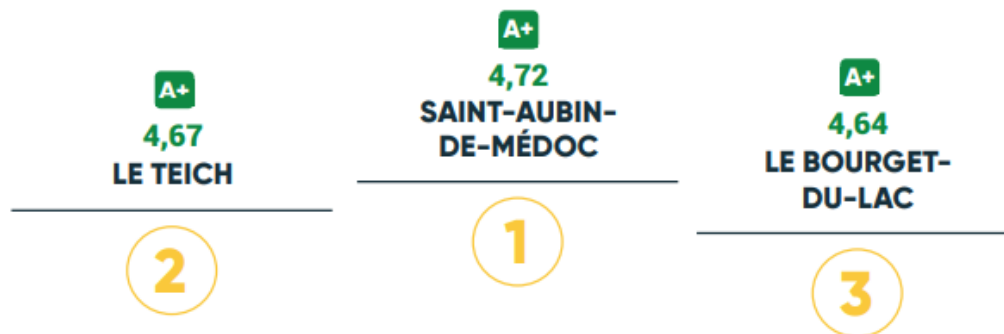
En 2025, 175 petites villes intègrent le classement du Baromètre vélo.

← *Saint-André-des-Eaux se trouve dans cette catégorie*

Communes de banlieue (+3500 habitants dans des agglomérations de + 100 000 habitants)

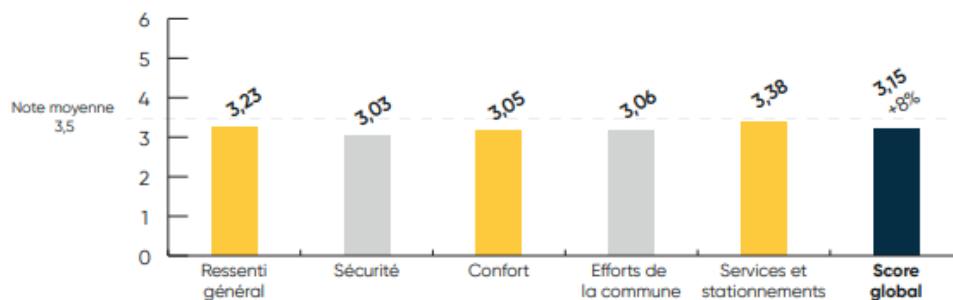
Palmarès Communes de banlieue

Top 3 de la catégorie



★ **BALLAINVILLIERS (3,10/E)**
Meilleure évolution de la catégorie

Notes par thématique



Analyse

La progression du climat vélo y est plus modeste mais reste encourageante. De nombreuses communes de banlieue, situées à proximité immédiate de grandes villes ou de villes moyennes, profitent des améliorations réalisées dans ces pôles urbains. Elles bénéficient ainsi de la dynamique existante et peuvent, à leur échelle, compléter et prolonger les aménagements déjà en place.

Quelques chiffres

Nombre de communes en France

1 258 18,9M d'habitant·es

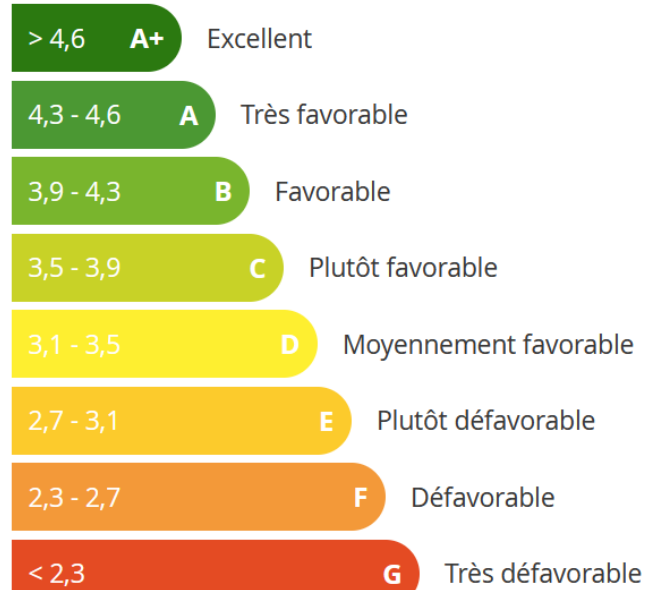
Nombre de communes classées au Baromètre

855 15,5M d'habitant·es

Notation générale de Saint-André-des-Eaux

3,81/6

La note moyenne dans la catégorie « Communes de banlieue » est de 3,15 (855 communes qualifiées)



1/ Effort de la ville – 4,12/6

B

EFFORT DE LA VILLE

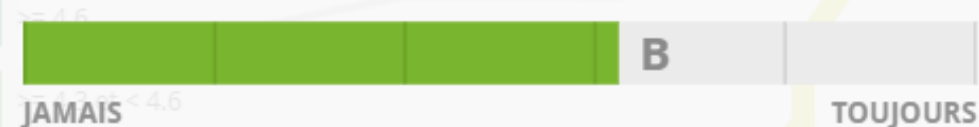
Selon moi, les efforts faits en faveur du vélo par la ville sont...



La communication en faveur des déplacements à vélo est...



La mairie est à l'écoute des besoins des usagers et usagères du vélo, elle les implique dans ses réflexions sur les mobilités et les projets d'aménagement



Selon moi, le stationnement des véhicules motorisés (voitures, camions, motos...) sur les itinéraires cyclables est...



2/ Services stationnement – 3,94/6

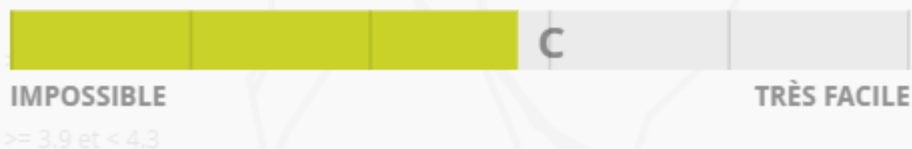
B

SERVICES STATIONNEMENT

Dans la commune ou à proximité, trouver un stationnement vélo adapté à mon besoin (durée, sécurité...) est...



Stationner son vélo en gare ou à une station de transports en commun est...



Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est...



Dans la commune ou à proximité, trouver un magasin ou un atelier de réparation est...



3/ Ressenti global – 3,84/6

C

RESSENTI GLOBAL

Se déplacer à vélo dans votre commune est...



Le réseau d'itinéraires cyclables de ma commune me permet d'aller partout de façon rapide et directe.



≥ 4.3 et < 4.6

≥ 3.9 et < 4.3

Les conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied sont...



≥ 2.7 et < 3.1

A vélo, les personnes conduisant des véhicules motorisés me respectent



A vélo, je trouve que le trafic motorisé (volume et vitesse) est...

≥ 4.3 et < 4.6



≥ 3.5 et < 3.9

≥ 3.1 et < 3.5

Selon moi, dans ma commune, l'usage du vélo est...



4/ Confort – 3,82/6

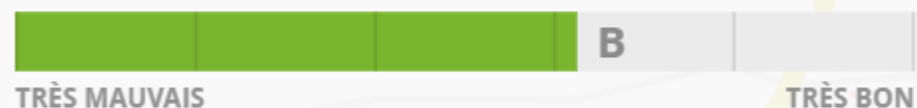
C

CONFORT

Selon moi, les itinéraires cyclables sont...



L'entretien des itinéraires cyclables est...



Les directions à vélo sont correctement indiquées par des panneaux.



Lors de travaux sur les itinéraires cyclables, une solution alternative sûre est proposée



A vélo, je suis autorisé à emprunter les voies à sens unique à contre-sens



SÉCURITÉ

En général, quand je circule à vélo dans ma commune je me sens...



Je peux circuler à vélo en sécurité sur les grands axes dans ma commune

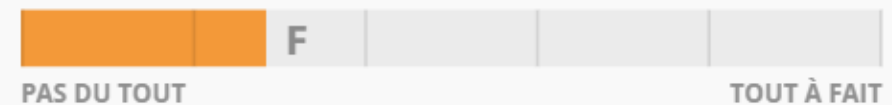


Je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles



$\geq 3,5$ et $< 3,9$

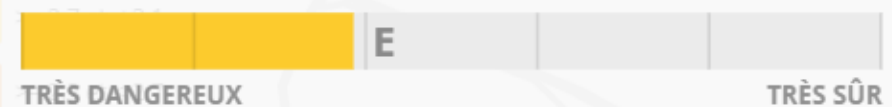
Je peux rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines



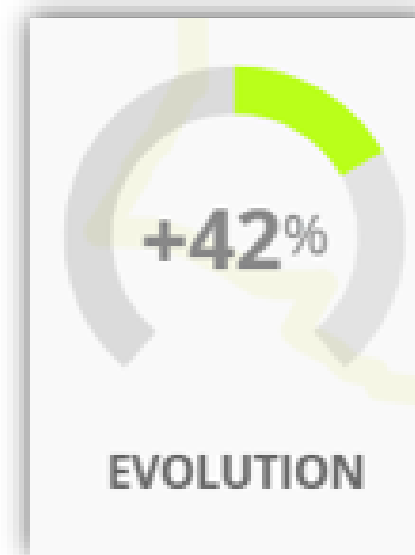
Selon moi, traverser un carrefour ou un rond-point est...



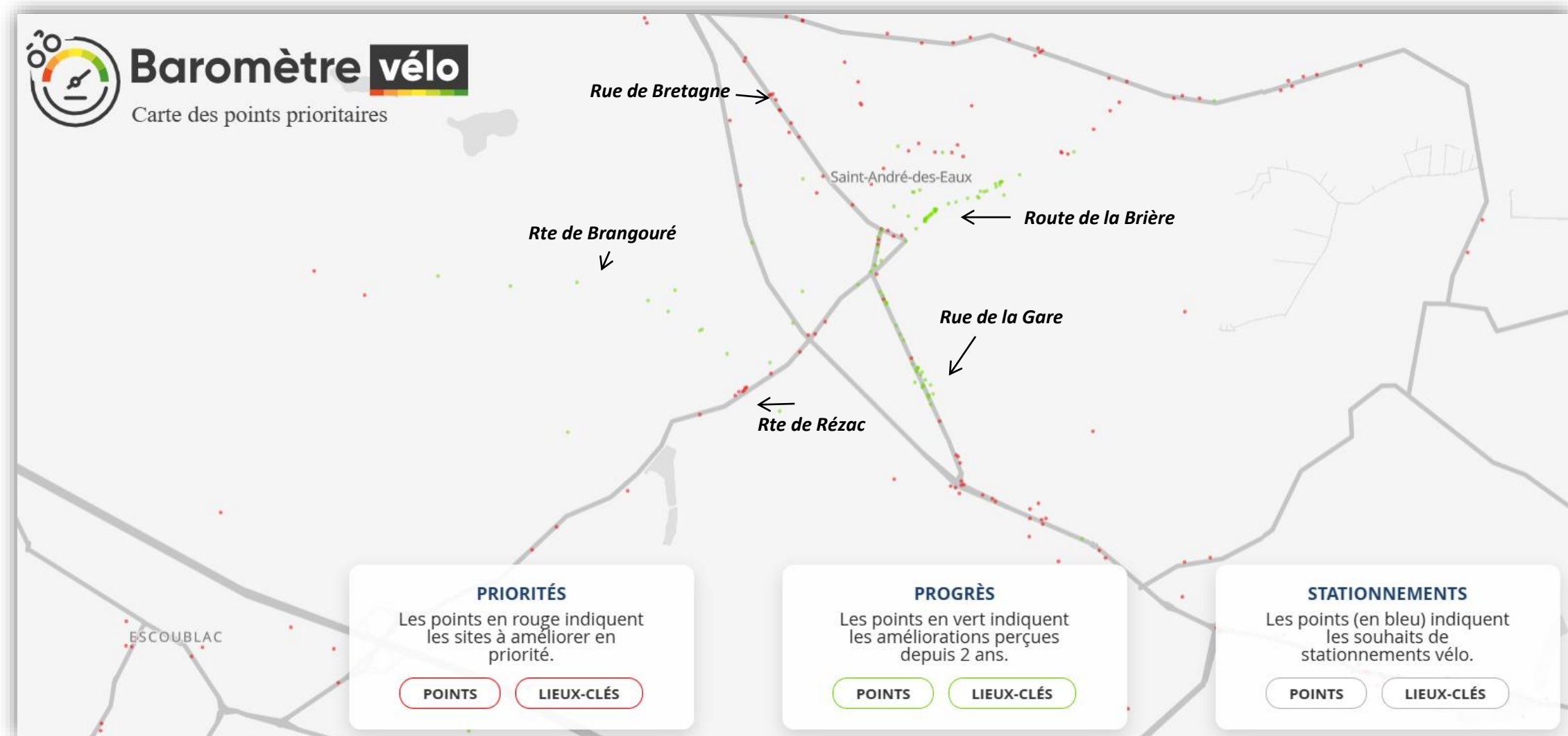
Pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo est...



Evolution du ressenti : +42%



Carte des points de progrès et points à améliorer



Pour en savoir plus

<https://www.barometre-velo.fr/2025/palmares>